
RAPPORT D'ETUDE

Robotisation du champ de bataille : enjeux de souveraineté pour la France

Bataille informationnelle et perception des robots de guerre

*Cette publication s'inscrit dans le cadre du programme pédagogique du Master 2 Risques,
Sûreté Internationale et Cybersécurité – RSIC 08*

Executive Summary

Depuis les années 2020, les conflits au Proche-Orient, en Ukraine et au Caucase (Haut-Karabagh) confirment une accélération sans précédent de la robotisation du champ de bataille. Drones, systèmes d'armes létales autonomes (SALA) et intelligence artificielle (IA) quittent le registre de la science-fiction pour devenir un atout opérationnel concret. Cette montée en puissance technologique s'accompagne d'une bataille informationnelle tout aussi décisive, où chaque acteur tente d'imposer son narratif pour influencer l'opinion publique. Ce rapport montre que cette vulnérabilité informationnelle est double pour la France. Elle est subie, lorsque des narratifs hostiles cherchent à discréditer sa robotisation militaire, et autoproduite, lorsque sa propre doctrine « d'ambiguïté maîtrisée » devient elle-même un angle d'attaque.

La France affronte une triple tension. Sur le plan militaire, un retard capacitaire dans l'autonomisation exposerait ses forces face à des adversaires moins contraints juridiquement. Sur le plan industriel, sa base industrielle et technologique de défense (BITD) doit investir et exporter sans subir un cadre réglementaire plus rigide que ses concurrents. Enfin, sur le plan informationnel, la France doit tenir un discours cohérent face à deux publics simultanés. Sur la scène internationale, elle défend une doctrine ambiguë et sur le territoire national, elle fait face à une opinion publique majoritairement inquiète. En effet, 75 % des Français se disent préoccupés par le risque d'escalade militaire lié aux armes autonomes. Cette ambiguïté, pensée comme ressource diplomatique, devient elle-même exploitable par des acteurs hostiles, qui peuvent la lire soit comme un double discours, soit comme une hésitation stratégique.

Trois axes, correspondant chacun à un pilier de souveraineté, structurent la réponse. Sur le plan doctrinal, il s'agit de rendre la distinction entre les systèmes autonomes (SALA) et les systèmes intégrant de l'autonomie (SALIA) plus lisible, afin qu'elle cesse d'être perçue comme un flou stratégique. Sur le plan industriel, il s'agit d'adopter un narratif plus offensif, tout en défendant ses propres capacités technologiques. Sur la dimension informationnelle enfin, il s'agit de structurer une stratégie d'influence associant ministères, industriels et centres de recherche, pour que la France ne subisse pas d'avantage les récits sur la robotisation façonnés par d'autres acteurs. Ces recommandations supposent cependant un arbitrage. Une communication plus assertive sur les systèmes militaires robotisés (SMR) expose la France à une critique accrue des organisations non gouvernementales (ONG), tandis qu'un silence prolongé laisse le champ libre aux narratifs adverses.

Le débat français n'est pas né d'une délibération spontanée. Il est structuré depuis le rapport Heyns (2013) et la lettre ouverte sur l'IA appelant les chercheurs à étudier les impacts sociétaux (2015), qui imposent le terme « robots tueurs », jusqu'aux rapports Villani (2018) et Ganay-Gouttefarde (2020), puis à l'avis du Comité d'éthique de la défense (2021) qui distingue les termes SALA et SALIA. En parallèle, la mise en scène de la robotisation (défilé du 14 juillet,

salons de défense, etc.) vise à accoutumer l'opinion publique à la présence de robots sur le terrain, tandis que des puissances comme la Russie ou la Chine mènent des campagnes de désinformation ciblant directement la crédibilité de la BITD française.

Montrer que les vulnérabilités françaises s'alimentent mutuellement permet de dépasser une lecture purement défensive de la souveraineté informationnelle pour l'intégrer comme une composante à part entière de la stratégie de robotisation.

Recommandations

Recommandation 1 : Clarifier la doctrine étatique

Il s'agit de consolider sa doctrine, afin que l'ambiguïté stratégique ne soit pas interprétée comme une potentielle hésitation par l'opinion publique et les puissances étrangères.

Recommandation 2 : accorder les différents services de l'État et les industriels sur un narratif et une sémantique communs

Afin d'éviter toute dissonance institutionnelle, l'ensemble des services et représentants de l'État, ainsi que les industriels, doivent impérativement harmoniser leurs éléments de langage. Cette sémantique partagée garantit la cohérence et la crédibilité de la parole publique face aux citoyens notamment.

Recommandation 3 : intensifier les actions de sensibilisation du public français face aux tentatives de manipulation de l'information.

L'augmentation prévisible de la diffusion d'images de SMR sur des canaux privés impose à l'État français d'anticiper et de sensibiliser les citoyens à ces tentatives de manipulation afin d'éviter que des puissances étrangères n'imposent des narratifs trompeurs.

Recommandation 4 : structurer une stratégie d'influence informationnelle offensive.

En se positionnant lui-même comme source d'images de SMR en action sur le terrain, l'État peut reprendre le contrôle du narratif visuel, dans le but d'accoutumer progressivement l'opinion publique à leur présence, et construire ainsi une acceptabilité sociale durable.

Recommandation 5 : réorienter une partie de l'activité des services étatiques de guerre informationnelle vers la promotion des SMR.

Les moyens étatiques déjà déployés pour la lutte informatique d'influence (L2I), notamment via le Comcyber et le compte X *@French Response*, pourraient être partiellement réorientés vers un objectif offensif complémentaire. Il s'agirait de favoriser l'acceptabilité sociale des systèmes militaires robotisés tout en neutralisant les récits adverses.

Introduction	5
I. Les systèmes militaires robotisés comme cibles et vecteurs de déstabilisation	6
A/ Le discours anti-robot dans la sphère informationnelle	6
B/ Les risques d'attaques informationnelles d'acteurs étrangers.....	9
C/ Évolution du traitement politique	11
II. La mise en scène de la robotisation : un enjeu de souveraineté et de légitimité	13
A/ Les mécanismes de légitimation des professionnels et de l'État	13
B/ L'« ambiguïté maîtrisée » : l'évolution de la stratégie étatique à l'international.....	14
C/ Scénario prospectif : la robotisation du territoire national	15
Conclusion	16
Bibliographie.....	18
ANNEXE I	25
ANNEXE II	27
ANNEXE III	28

Introduction

Les nouveaux conflits internationaux, depuis les années 2020, au Proche-Orient, en Ukraine, ou au Caucase ont mis en lumière une accélération sans précédent du déploiement de la robotisation, de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des drones sur les champs de bataille. Pourtant longtemps cloîtrés aux domaines de la science-fiction ou des scénarios prospectifs, ces nouvelles technologies constituent désormais un atout opérationnel concret dans le domaine militaire. Récemment, l'utilisation exponentielle des drones et la multiplication des systèmes militaires robotisés (SMR) nourris à l'IA confirment l'entrée du domaine militaire dans un nouveau paradigme, où le déploiement de troupes robotiques devient une réalité de plus en plus viable. Le conflit du Haut-Karabagh a notamment vu les armées azerbaïdjanaises utiliser des systèmes d'armes létales robotisés. Dans cette bataille informationnelle, les parties prenantes tentent d'obtenir un avantage au sein de l'opinion publique, en employant des termes partisans. Les opposants aux SMR privilégient le terme de « robots tueurs » (en anglais, « killer robots »), là où les instances étatiques préfèrent l'acronyme « SALA » pour système d'armes létales autonome. Les opposants aux SMR critiquent l'absence d'intervention humaine dans l'acte. Où commence réellement l'autonomie d'un SMR ? Si un robot peut déclencher un tir léthal sans intervention humaine immédiate, cette décision reste intrinsèquement dictée par l'Homme qui l'a conçu, programmé et déployé sur le terrain. La difficulté de définition du niveau d'implication humaine rend le débat à la fois complexe et hermétique. Cette nouvelle course à l'armement s'accompagne donc d'une accélération de l'innovation technologique et soulève de facto des questionnements éthiques qui peinent à faire progresser l'acceptabilité des SMR.

Pour réagir à ce que certains chercheurs appellent déjà la troisième révolution militaire, la France doit adapter son écosystème de défense. On peut donc observer qu'au-delà de la performance technique de cette robotisation, la réussite de son développement s'inscrit dans une bataille sociétale des perceptions. Les narratifs diffèrent entre les acteurs du débat public, les ONG, les entités politiques ou religieuses et les lobbies.

Au vu de ce contexte trouble de bataille informationnelle généralisée, de quelle manière les narratifs portant sur les systèmes militaires robotisés (SMR), constituent-ils un enjeu de souveraineté française ?

Dans ce rapport, nous montrerons que cette vulnérabilité informationnelle est double. Elle est d'abord imposée par les ONG anti-SMR, les instances religieuses et les puissances étrangères hostiles qui cherchent à discréditer la robotisation militaire française et à fragmenter le consensus autour de sa souveraineté technologique (I). Elle est ensuite produite par la France elle-même, à travers les mécanismes de légitimation et de mise en scène qu'elle déploie pour rendre la robotisation acceptable auprès de l'opinion publique et de ses

partenaires internationaux. Cette communication, faute de cohérence doctrinale claire, devient à son tour un enjeu de souveraineté et de légitimité (II).

I. Les systèmes militaires robotisés comme cibles et vecteurs de déstabilisation

A/ Le discours anti-robot dans la sphère informationnelle

Dans un contexte de montée en puissance et d'intensification de l'utilisation de l'IA, l'autonomisation des armes et supports militaires occupe une place croissante au sein des armées des pays développés. Le débat autour de ces systèmes militaires, capables d'ôter la vie sans intervention humaine directe, s'articule différemment selon le point de vue des organisations contestataires.

Le débat, de plus en plus populaire, sur ces SMR, engendre une multiplication des appellations. Parfois nommés SALA, ou encore robots de guerre, les dénominations de ces innovations militaires amènent par leur sémantique une idée déjà préconstruite et partisane du SMR. Le terme « robot tueur » (en anglais, « killer robot »), plus violent par sa sémantique, est notamment utilisé par les acteurs qui s'opposent fermement à l'absence d'humain dans le processus de décision d'élimination. C'est notamment le cas de l'ONG internationale « Stop Killer Robots », principale contestataire des SMR, qui met en lumière l'absence d'éthique de tels systèmes.

L'emploi des termes « tueur » et « robot » n'est pas anodin. Il cherche, par la sémantique des mots, à illustrer les systèmes militaires robotisés de manière négative avant même de lancer le débat. Le terme « tueur » désigne un individu ou une entité responsable de la mort d'un être vivant, en particulier d'un être humain, que cet acte soit intentionnel ou non. Il reprend le terme « létal » utilisé dans l'appellation « système d'armement létal autonome », mais de manière plus forte. Là où « létal » désigne la capacité de tuer, « tueur » désigne un acteur qui a déjà tué et qui donc, en plus d'être capable, est déjà illustré par sa culpabilité.

Le mot « robot » peut quant à lui désigner une machine à l'aspect humain, ou un mécanisme automatique complexe pouvant se substituer à l'Homme pour effectuer certaines opérations, les deux définitions n'étant pas incompatibles. Dans l'imaginaire commun, ce terme renvoie à une entité complètement autonome, potentiellement humanoïde, qui pourrait remplacer l'humain. Si le terme évoque l'innovation technologique, le robot est rarement perçu comme un missile ou un drone. L'image rappelle directement les soldats métalliques humanoïdes présents dans les œuvres de science-fiction, comme Terminator. La comparaison à la science-fiction est d'ailleurs une stratégie employée par ces acteurs pour

créer une réaction chez le public car, dans la majorité de ces œuvres, le « robot » personnifie la cruauté par son absence d'émotion.

L'association des mots « tueur » et « robot » renvoie, dans l'imaginaire collectif, à une machine intelligente conçue pour tuer les humains. Cette dénomination, éminemment militante, implique également les notions d'autonomie complète, d'intention apparente et de danger imminent, donnant directement aux SMR une image de machine à tuer, qui ne dépend pas de la décision humaine.

Par des mots courts, facilement compréhensibles et mémorisables, l'utilisation du terme « Robot Tueur », ou robot tueur, raconte déjà une histoire dans l'imaginaire de l'opinion publique, et provoque une émotion qui pousse plus facilement au rejet de l'autonomisation des systèmes d'armes.

Ce terme, pourtant, n'est pas constamment repris par les acteurs religieux, qui comptent eux aussi parmi les instances hostiles à la robotisation du champ de bataille. Du côté catholique, plusieurs interventions ont certes reconnu que ces systèmes pouvaient être « communément appelés robots tueurs », mais l'encyclique du Pape Léon XIV consacrée à l'IA se montre nettement plus mesurée, lui préférant les notions plus larges d'« algorithme » et d'« armes liées à l'IA ». Cette opposition catholique repose sur un argument de fond : le respect de la dignité humaine et du caractère sacré de la vie.

D'autres courants religieux rejoignent cette contestation. Le protestantisme, par la voix du Conseil œcuménique des Églises, a signé une pétition dénonçant la présence de l'IA sur les champs de bataille. Du côté bouddhiste, plusieurs organisations réclament l'interdiction totale des « robots tueurs » — sans toujours définir précisément ce que recouvre ce terme — en cosignant les pétitions portées par l'ONG Stop Killer Robots. Ces convergences se sont d'ailleurs traduites, en 2021, par une déclaration interreligieuse commune entre Pax Christi (catholique), Soka Gakkai (bouddhiste) et le Conseil œcuménique des Églises (protestant), appelant à « protester contre le développement de robots tueurs » et à soutenir l'action de l'ONG Stop Killer Robots. Le judaïsme, l'islam et le courant orthodoxe, en revanche, ne dégagent pas de doctrine unifiée sur la question.

En période de guerre, le droit de tuer se limitait aux seuls rapports de soldat à soldat. Le remplacement de cette fonction par un robot autonome conduit à lui déléguer une mission jusqu'alors exclusivement humaine, pouvant aller jusqu'à la décision d'employer une force létale. Pour les opposants aux SMR, ce transfert de responsabilité vers une machine soulève une objection morale fondamentale. Un système dépourvu de conscience morale ne saurait être légitime pour décider de porter atteinte à la vie humaine, ce qui serait contraire au droit fondamental à la vie.

L'ONG Pax, organisation qui milite pour la paix, la protection des civils et le contrôle des armements dont les armes autonomes, a quant à elle adopté une stratégie consistant à faire l'amalgame entre les SMR létaux totalement autonomes et ceux disposant d'une autonomie partielle. Comme le montre Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, ancien directeur de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM), l'ONG Pax cite, dans une publication de 2014, un sondage mené par Charli Carpenter en 2013, indiquant que la majorité des Américains sondés seraient opposés aux robots tueurs autonomes. Or à l'origine, la question était formulée de la façon suivante : « *How do you feel about the trend toward using completely autonomous [robotic weapons/lethal robots] in war?* » (en français : « Que pensez-vous de la tendance à utiliser des [armes robotiques / robots létaux] totalement autonomes dans les guerres ? »). En retirant le terme « *completely* » (en français « totalement »), l'ONG Pax semble, comme l'explique le chercheur, vouloir utiliser l'opposition consensuelle générale aux armes à pleine autonomie pour lutter contre toutes les formes d'autonomie. Notons également que l'ONG Pax emploie le terme de « robots tueurs », tandis que Charli Carpenter emploie les termes « armes robotiques » et « robots létaux » dans sa question.

Par ailleurs, si l'on suit la logique de Jeangène Vilmer, les armes pleinement autonomes n'existent pas, puisque l'Homme intervient forcément dans plusieurs phases, lors de sa création, ou pour son déploiement par exemple. C'est en suivant ces logiques que plusieurs États se sont positionnés contre le développement d'armes totalement autonomes, une manœuvre visant à restreindre le débat à des technologies qui n'existent pas encore. Constatant ce positionnement étatique, les ONG ont réaxé une partie de leur stratégie sur cette notion d'armes « totalement » autonomes, en exigeant des États qu'ils garantissent concrètement l'application du « contrôle humain significatif » nécessaire au développement et à l'emploi des SMR.

Les opposants aux armes autonomes (ONG, partis politiques, organisation religieuse), étayaient leur discours en développant de nombreux arguments. Un premier argument avancé par ces acteurs, est la violation de la dignité humaine, en déléguant le choix du ciblage et de l'ouverture de feu à une machine. L'organisation considère que cela reviendrait à réduire la vie humaine à un ensemble de données à traiter et insiste sur le fait que la responsabilité morale d'ôter la vie ne peut jamais être transférée à un programme informatique. Le Vatican explique que le respect du Droit International Humanitaire (DIH) exige des facultés profondément humaines, comme la compassion, la conscience morale et le discernement. Les machines n'auraient pas la capacité de distinguer le civil du militaire, ce qui serait illégal au prisme de l'article 57 du protocole additionnel (I) aux Conventions de Genève.

Un autre argument repose sur la déshumanisation progressive, puis totale, des conflits armés. En confiant le ciblage et l'attaque à des systèmes autonomes, le combat ne serait plus seulement assisté par la technologie, il lui serait entièrement abandonné. Les opposants

alertent sur le fait que ce processus transforme la guerre en une suite d'opérations purement techniques et automatisées.

Par ailleurs, ces organisations mettent en avant le problème de la dilution de la responsabilité. Il pourrait être difficile d'établir un responsable clair (commandement, ingénieur, entreprise ayant conçu le produit, etc.) en cas d'erreur de ciblage entraînant la mort de civils. Les opposants dénoncent ainsi un phénomène de déresponsabilisation généralisée, qui pourrait être favorisé par l'absence d'une volonté humaine directe au moment précis de l'ouverture du feu.

Les opposants aux armes autonomes soulignent également un paradoxe dangereux, ces technologies pourraient inciter à la guerre. En remplaçant les hommes par des machines sur la ligne de front, les États réduisent considérablement le coût humain, abaissant ainsi le seuil de tolérance psychologique et politique de la guerre. Les dirigeants pourraient être tentés de recourir à la force armée de manière plus fréquente et décomplexée, rendant les conflits plus probables.

Enfin, les opposants imaginent le déploiement des systèmes d'armes autonomes au-delà des champs de bataille. Le maintien de l'ordre, la gestion des frontières et la répression policière requièrent selon eux un usage encore plus strict et encadré de la force. Ils estiment que les SMR ne seront pas capables de discerner le délinquant du manifestant, et faire preuve de proportionnalité, un des grands principes qui délimite les métiers de l'ordre et de la sécurité.

B/ Les risques d'attaques informationnelles d'acteurs étrangers

Les attaques informationnelles peuvent, en premier lieu, viser à discréditer les industriels de la défense à travers la propagation, sur les réseaux sociaux, d'allégations infondées affirmant que des drones et robots français auraient été facilement neutralisés par l'adversaire ou auraient causé des tirs fratricides. Repris et amplifiés par des comptes à forte audience associés à des écosystèmes étrangers ou proche de certaines puissances étrangères, l'objectif serait de construire un récit de l'échec opérationnel. De même, des faux comptes dédiés à des missions de déstabilisation, qui seraient alimentés par des images fabriquées ou détournées, peuvent insister sur une vulnérabilité des robots français au moment des négociations pour leurs ventes. Le processus de négociation commerciale internationale constitue donc une phase de haute vulnérabilité, durant laquelle toute perspective de contrat à l'exportation de systèmes robotisés est exposée à des manœuvres de déstabilisation concurrentielle ou géopolitique. La Chine a par exemple surévalué ses drones hypersoniques WZ-8 pour impressionner d'autres pays et décourager les achats de drones occidentaux. Ils n'ont pas hésité également à affirmer que les drones Reaper américains étaient vulnérables aux cyberattaques et peu fiables pour semer le doute chez les alliés de l'Organisation du Traité

de l'Atlantique Nord (OTAN). L'objectif est alors double, d'une part provoquer des retraits d'investissement et d'autre part détourner l'attention vers des controverses, tout en rendant plus difficile l'exécution de programmes souverains. La Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSi) décrit en 2025 précisément les opérations de manipulation de l'information et les techniques d'amplification numérique qui ciblent directement la France afin d'altérer le débat public et de fragiliser la cohésion nationale (via la campagne d'influence russe connue sous le nom de « Doppelgänger »).

Les manœuvres d'influence peuvent également cibler directement les décideurs à travers un second risque majeur, la falsification et la diffusion de déclarations inauthentiques. Ces dernières, attribuées à des responsables politiques ou militaires, sont conçues pour altérer leur crédibilité ou forcer une prise de position stratégique erronée. La position et les actions de la France à l'international offrent un terrain idéal à la fabrication de faux récits d'échecs français. Pour exemple, en 2024, l'Ukraine a été touchée par des comptes pro-russes qui ont diffusé des *deepfakes* montrant par exemple des drones ukrainiens ciblant des civils russes. Ce risque démontre que des narratifs hostiles peuvent donc être instrumentalisés pour fragmenter le consensus sur la robotisation « souveraine » en exagérant des risques.

Le risque de désinformation systémique est désormais une réalité stratégique majeure. Le ministère des Armées a documenté en 2026 que la France avait fait face à une vague d'attaques informationnelles russes massives au cours des années précédentes. Ces manœuvres, qui ont notamment ciblé les Jeux Olympiques de 2024 pour perturber l'événement, visaient plus globalement à fragiliser la cohésion nationale. Ce risque d'asymétrie informationnelle se matérialise par des campagnes de désinformation techniques coordonnées, à l'image des projets de clonage de plateformes encyclopédiques de type Wikipédia, conçues pour diffuser de fausses spécifications techniques ou des rapports d'incidents fictifs. Ce procédé fait écho aux méthodes de manipulation de Moscou, qui a massivement propagé le narratif selon lequel ses drones *Lancet-3* étaient impossibles à intercepter, alors que les forces ukrainiennes parvenaient en réalité à en abattre jusqu'à 90 %. On retrouve cette désinformation systémique à travers une pression constante sur les industriels. Des fausses rumeurs ont répandu des informations que la France manquait de puces pour ses drones, poussant certains alliés à douter de la fiabilité des livraisons françaises.

Un autre risque émergent est la contamination d'informations par l'intelligence artificielle qui se manifeste notamment à travers la pollution des agents conversationnels et des *chatbots*. Ces derniers sont utilisés massivement et s'appuient indirectement sur des sites de propagande étrangers comme sources d'apprentissage ou de réponse. Appliqué au domaine de la robotisation, ce procédé permettrait de diffuser des affirmations fausses sur les performances des robots français sans qu'aucune source de propagande explicite ne soit visible. L'IA pourrait également saturer l'espace numérique pour diaboliser la robotisation. En effet, des comptes pro-russes sur X et Telegram ont relayé massivement des articles sur les dangers éthiques des armes autonomes, ciblant la France et l'Allemagne, pour freiner leurs

programmes industriels. Plus récemment, en 2025, des médias russes comme RT auraient diffusé des fausses *interviews* prétendant que l'agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) développait des systèmes capables de décider seuls de tuer, alors que la France interdit dans sa doctrine l'autonomie létale sans contrôle humain. Cet exemple démontre que l'arme informationnelle est utilisée par l'adversaire comme un frein d'innovation déguisé. En attaquant l'AMIAD sur le terrain de l'éthique, la Russie cherche à paralyser l'avance technologique française pour s'assurer, à terme, une supériorité algorithmique sur le champ de bataille.

Enfin, une action de désinformation ayant pour objectif le sabotage de la confiance nécessaire au fonctionnement et à l'efficacité des systèmes robotisés pourrait être envisagée. Elle aurait pour cible les infrastructures et les opérateurs humains, ce qui engendrerait un risque opérationnel majeur. Un exemple réel et concret s'est produit en Ukraine, où l'armée a déployé les terminaux satellites *Starlink* pour piloter ses drones de combat. Fin 2022, des canaux de propagande russes ont massivement diffusé de fausses alertes techniques et des rumeurs de piratage global du réseau par les forces russes. L'objectif était de faire croire aux opérateurs ukrainiens que leurs systèmes robotisés étaient compromis ou obsolètes, provoquant temporairement une hésitation tactique sur le front par peur que les drones ne se retournent contre leurs propres unités ou ne révèlent leurs positions. La désinformation et les attaques mettent en exergue l'obsolescence des robots qui pourraient briser la confiance des militaires envers des systèmes robotisés et ainsi créer une hésitation tactique voir un refus d'utiliser un tel SMR.

Ces attaques informationnelles ne visent donc pas seulement à tromper. Les risques sont plus larges. Elles cherchent à déstabiliser les décisions stratégiques, saper la confiance dans les systèmes, ce qui pourrait affaiblir la souveraineté française. La menace majeure est l'affaiblissement du tissu de confiance et de résilience face aux « guerres informationnelles », même si la robotique fonctionne, la perception de ces robots peut être attaquée. Dans un contexte de robotisation, l'acceptation sociale, la confiance dans la sécurité et la légitimité des choix technologiques comptent autant que la performance. Une campagne de manipulation peut bousculer les arbitrages, ralentir des déploiements, polariser le débat, et pousser à reconfigurer des trajectoires industrielles au détriment de la souveraineté.

C/ Évolution du traitement politique

Le débat français sur les SALA n'est pas le produit d'une délibération nationale spontanée. Il est structuré, dès l'origine, par le rapport de 2013 du rapporteur spécial de l'ONU Christof Heyns, qui amorce le mouvement. La lettre ouverte de juillet 2015, signée par plus de 1 000 chercheurs en intelligence artificielle, impose ensuite le terme « robots tueurs ». Ce cadrage anxiogène se diffuse en France par le relais d'ONG internationales comme Human Rights Watch (HRW) et Amnesty International, fédérées dans la coalition Stop Killer Robots, qui rassemble aujourd'hui plus de 250 organisations dans 70 pays. Face à cette offensive de la

société civile, l'État français ne conteste pas le cadrage moral, il le déplace vers un terrain technico-juridique qu'il maîtrise mieux.

En effet, le rapport Villani sur l'intelligence artificielle, remis le 28 mars 2018, place la défense parmi ses priorités et propose un simple observatoire de non-prolifération, sans traité contraignant. Le président de la République Emmanuel Macron se déclare ensuite « catégoriquement opposé » aux robots tueurs, à l'approche du Forum de Paris sur la Paix de novembre 2018. HRW et la coalition Stop Killer Robots jugent cette opposition de principe contredite dans les faits : la France ne soutient alors qu'une déclaration politique non contraignante à l'ONU, pas l'ouverture de négociations pour un traité d'interdiction. Le temps de l'institutionnalisation prend ensuite le relais et neutralise progressivement la charge morale du débat en l'orientant sur l'aspect technique. Le rapport de Ganay-Gouttefarde (Assemblée nationale, n° 3248, juillet 2020) recentre la discussion sur le seul critère de létalité et conclut qu'un SALA pleinement autonome n'existe pas encore, une manière d'éluder le débat éthique en réfutant l'existence même de l'objet d'étude. L'avis du Comité d'éthique de la défense d'avril 2021 pousse cette logique plus loin, en distinguant les systèmes d'armes létales autonomes (SALA), interdits, des systèmes d'armes létales intégrant de l'autonomie (SALIA), qui restent sous contrôle humain.

Cette distinction permet le développement de la doctrine dite « d'ambiguïté maîtrisée », avec le refus déclaratoire des SALA et le développement actif des SALIA. Les missions sénatoriales prolongent ce mouvement. Le rapport n° 711 de 2021, produit par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat (présidée par le sénateur LR Christian Cambon avec le sénateur LR Cédric Perrin comme corapporteur) réclame des drones « bon marché » et « sacrificiables » plutôt qu'un cadre juridique renforcé. Une nouvelle mission sénatoriale sur les drones, la lutte anti-drones et l'usage de l'IA, ouverte en janvier 2026, s'inscrit dans la même logique capacitaire. Cette reprise en main institutionnelle du récit ne ferme cependant pas la contestation, elle la déplace vers des acteurs individuels faute de relais partisans structurés. Le député MoDem Erwan Balanant soulève la question d'un potentiel dysfonctionnement, voire d'un détournement des SMR. En effet, dès décembre 2018, ce dernier soulève la possibilité que « certains robots se retournent ainsi contre les soldats de l'armée à laquelle ils appartiennent ». De la même manière, le député LFI-NFP Arnaud Le Gall parle « d'aberration morale majeure » et invoque l'autorité de plusieurs prix Nobel en novembre 2024.

Le registre moral persiste chez certains députés mais sans que ce registre trouve de traduction programmatique à l'échelle des partis. Ce qui explique pourquoi rares sont les industriels à prendre l'engagement public de ne pas déléguer à des systèmes autonomes le pouvoir de tuer. Exception faite chez Thales, dont le PDG Patrice Caine s'engage publiquement dès 2019 à ne pas employer l'IA dans les fonctions létales des SMR. Un engagement que ne suivent ni les autres grands noms de la BITD, comme KNDS, Naval Group, MBDA ou Safran, ni

le Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT), qui fédère pourtant plus de 480 industriels.

II. La mise en scène de la robotisation : un enjeu de souveraineté et de légitimité

A/ Les mécanismes de légitimation des professionnels et de l'État

La mise en scène des capacités robotiques sur le terrain français débute en 2019, plus précisément lors du défilé du 14 juillet où plusieurs robots ont été présentés. Il y avait notamment le Barakuda de Shark Robotics, un robot mule qui était piloté par un militaire. Ces démonstrations de technologie sont rendues possibles avec la création de l'agence de l'innovation de défense en septembre 2018 par Florence Parly, la ministre des Armées de l'époque. Il n'est pas encore question de robots guerriers, mais plutôt de matériels de soutien robotisés. D'autres modèles sont exposés au village innovation accessible au grand public tous les 14 juillet, où des ingénieurs de la Direction générale de l'armement (DGA) sont aussi présents pour répondre aux questions du public. Toutefois, la Ministre de l'époque s'opposait aux « robots tueurs ». Elle avait indiqué ne pas souhaiter pas voir défiler de « Terminator » lors de la Fête Nationale.

La dégradation de l'environnement sécuritaire, notamment lié au conflit russo-ukrainien, a provoqué une rupture. Les premières utilisations intensives de ces technologies sur le terrain ont fait leurs preuves, poussant les différentes branches des armées françaises à revoir leur position sur l'utilisation des SMR au combat. L'État a pris conscience de ce retard technologique du matériel français et tente de faire passer un narratif favorable à l'acceptabilité des SMR intégrant l'armée. L'objectif de ce récit est de légitimer l'intégration des SMR, présentés comme une réponse indispensable pour aligner les capacités de l'armée française sur celles d'ennemis déjà dotés de ces technologies.

Dans ce sens, la France se doit de montrer le fonctionnement et le but de ces technologies. L'armée doit sensibiliser le public à travers diverses manœuvres, à l'aide de l'Agence de l'innovation de défense et des industriels. L'Armée de Terre mise notamment sur le CoHoMa (Coopération Homme-Machine) créé en 2022, est une compétition organisée par l'armée de Terre. Elle vise à mettre en place des systèmes innovateurs afin d'accélérer la robotisation de l'armée de Terre (première édition avec plus de 38 participants, plus de 50 dans les dernières). C'est également un événement durant lequel sont mis en scène des soldats guidant des drones, des mules, etc. En se lançant dans des campagnes de démonstration, l'État tente d'accoutumer le public à ces technologies, en les mettant en scène auprès de soldats Français.

En parallèle, les salons de défense augmentent la connaissance autour de ces nouveaux moyens. Une étude du Groupe de Recherche et d'Information sur les questions de Paix (GRIP)

sur le salon belge BEDEX montre trois mécanismes de légitimation employés dans ces salons. A travers le premier les industriels présentent les équipements militaires comme des produits commerciaux ordinaires. Le deuxième s'appuie sur la prouesse technologique pour « invisibiliser la violence » de leur usage. Enfin, en offrant une immersion opérationnelle, la présentation des armes en salon permet aux industriels de promouvoir un récit politique favorable à la défense.

Eurosatory (400 exposants en 1992, 2000 en 2026), Euronaval ou encore le SIAE, sont des lieux où l'État soutient explicitement la promotion des industriels (Pavillon France pour Eurosatory) tout en recevant des délégations étrangères. Le ministère des Armées participe à ces événements avec deux objectifs. D'abord faire la promotion du savoir-faire de ses forces armées, ensuite soutenir la base industrielle et technologique de défense. Il invite près de 500 autorités étrangères de plus d'une centaine de pays à chaque édition. Cela montre l'imbrication État-entreprise dans la mise en scène, l'État finance et légitime la vitrine commerciale de ces industriels. Des entreprises comme Harmattan AI sont présentées dans la communication officielle comme des fleurons de la deftech (technologies de défense), avec des éléments chiffrés comme preuve de performance (quantité importante et délais de livraison courts). Certains éléments de communication se rapprochent du *storytelling* des start-up technologiques civiles (rapidité, disruption, chiffres importants).

B/ L'« ambiguïté maîtrisée » : l'évolution de la stratégie étatique à l'international

Le traitement français du narratif SALA ne s'est pas seulement joué sur le terrain doctrinal interne (distinction SALA/SALIA) : il s'est aussi construit, et transformé, sur la scène diplomatique, où la France a longtemps occupé un rôle de moteur assumé. Aujourd'hui, elle adopte à une position plus discrète, mais critiquée jusque dans son propre Parlement.

C'est à l'initiative de la France que le sujet est inscrit à l'agenda international dès 2013, lorsqu'un premier séminaire sur les systèmes d'armes entièrement autonomes est organisé à Genève, suivi en 2014 par l'ouverture de discussions informelles au sein de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) de l'ONU. Cette position de pionnier se confirme en 2019, à l'occasion de l'événement « Alliance pour le multilatéralisme », où la France co-porte avec l'Allemagne une déclaration fixant onze principes directeurs pour encadrer le développement des SALA. Ces derniers sont agréés par un consensus de l'ensemble des membres du Groupe d'experts gouvernementaux (GGE) de la CCAC. Durant cette période, la stratégie informationnelle française consiste donc à occuper frontalement le terrain diplomatique, en se positionnant comme le pays à l'origine du cadre normatif plutôt que comme un État sur la défensive face aux ONG abolitionnistes.

Ce leadership s'est cependant heurté, à partir de 2023-2024, à un embouteillage institutionnel qui a rebattu les cartes de la communication française. La résolution 78/241, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 22 décembre 2023, puis la résolution portée

par l'Autriche en décembre 2024, ouvrent un second canal de discussion directement à l'Assemblée générale, en parallèle du GGE de la CCAC que la France avait contribué à créer. Face à ce double portage, la stratégie de communication française change de nature, elle ne consiste plus à afficher une position offensive, mais à défendre la priorité du forum qu'elle maîtrise (la CCAC, dont le mandat court jusqu'en novembre 2026) contre le risque de dilution que représente le nouveau canal onusien, jugé plus exposé à l'instrumentalisation par des États non coopératifs comme la Russie.

Cette bascule prudente a un coût informationnel direct. Lors des consultations informelles de l'Assemblée générale de mai 2025, réunissant 96 États, la France n'a pas pris la parole en son nom propre : elle s'est contentée de cosigner une déclaration commune lue par l'Australie. Ce choix de retrait, révélateur d'une stratégie de basse visibilité, a été explicitement critiqué par des parlementaires français, qui ont dénoncé l'absence de communication autour de ces débats alors même que la France s'impose depuis 2021, par la voix de son Comité d'éthique de la défense, des limites strictes sur le développement des systèmes autonomes. Le paradoxe est visible, plus une position nationale devient juridiquement précise et contraignante en interne, moins elle est portée avec force sur la scène où se joue la bataille des perceptions internationales, laissant le champ libre aux narratifs concurrents, qu'ils viennent des ONG abolitionnistes ou des États peu soucieux de règles contraignantes.

Cette évolution illustre ainsi un glissement. D'un État qui définissait le cadre du débat par une communication proactive (2013-2019), la France est passée à un État qui gère la coexistence de deux enceintes concurrentes par une communication de prudence (2023-2025), au risque de voir son silence diplomatique interprété soit comme une prudence stratégique légitime, soit comme un défaut d'affirmation qui fragilise sa capacité.

C/ Scénario prospectif : la robotisation du territoire national

D'ici quelques années, nous pourrions imaginer une surveillance par drone qui ne se limiterait plus uniquement à la captation d'images. Les algorithmes de détection, déjà testés lors de grands rassemblements, deviendraient la norme plutôt que l'exception. Un préfet pourrait autoriser non seulement un survol, mais un signalement automatique de comportements jugés suspects. La décision humaine se déplacera alors en aval de la machine, plutôt qu'en amont. Cette bascule pourrait ouvrir un nouveau front de guerre informationnelle autour des SMR, qui ont été pensés pour le champ de bataille extérieur au territoire national. Elle devra s'appliquer à l'espace public français. Un même continuum autonomie-contrôle traversera alors les deux théâtres, intérieur et extérieur. La France devra alors justifier, sur son propre sol, l'écart qu'elle défend à l'ONU entre autonomie létale et autonomie assistée.

Trois lignes de tension se dessinent. Sur le plan opérationnel, la capacité de surveillance testée en zone de conflit migrera vers le territoire national, sans que le cadre juridique intérieur n'ait nécessairement suivi ce transfert. Sur le plan industriel, la demande liée à la

sécurité intérieure deviendra un marché à part entière pour la filière française des SMR, distinct du marché de défense mais tout aussi structurant pour elle. Sur le plan informationnel, la France affrontera un public qu'elle ne pourra plus rassurer par la seule distance géographique du conflit. La robotisation ne sera plus un récit de guerre lointaine, mais une expérience directe du citoyen face à l'État.

Ce basculement pourrait rapprocher deux débats jusqu'ici distincts. Celui de la guerre robotisée, mené dans les instances diplomatiques et celui sur la surveillance robotisée, influencé par l'opinion publique. Leur convergence forcera la France à tenir un discours cohérent sur les deux scènes à la fois, faute de quoi l'ambiguïté qui protège aujourd'hui sa diplomatie deviendra un handicap face à sa propre société civile. Cette projection nationale reste néanmoins mineure face à l'accélération que connaissent déjà les SMR sur la scène internationale.

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que les systèmes militaires robotisés ne constituent pas uniquement une rupture technologique ou opérationnelle : ils sont également devenus un objet de confrontation informationnelle à travers lequel se joue une partie de la souveraineté française. Les débats autour des SALA démontrent que la bataille ne porte pas seulement sur les capacités militaires elles-mêmes, mais aussi sur les représentations qui leur sont associées. En imposant des expressions telles que « robots tueurs », certaines ONG et organisations militantes cherchent à orienter l'opinion publique vers une lecture morale et émotionnelle de ces technologies, tandis que les États tentent d'imposer un vocabulaire plus technique et juridique afin de préserver leur liberté d'action.

Face à ces narratifs concurrents, la France occupe une position singulière. Elle a progressivement construit une doctrine fondée sur le maintien d'un contrôle humain sur l'emploi de la force et s'est longtemps imposée comme l'un des principaux artisans du cadre diplomatique international encadrant les systèmes d'armes autonomes. Toutefois, cette cohérence doctrinale ne s'est pas toujours accompagnée d'une communication suffisamment visible. Les hésitations terminologiques entre SALA et SALIA, ainsi que la discrétion adoptée dans les instances internationales les plus récentes, ont parfois affaibli la lisibilité de sa position et laissé davantage d'espace aux narratifs adverses.

Ainsi, la vulnérabilité informationnelle française apparaît double. Elle est d'abord exogène, alimentée par les campagnes de communication des ONG, des acteurs religieux ou de certaines puissances étrangères qui cherchent à influencer la perception du public. Elle est également endogène, lorsque les choix de communication de la France peinent à rendre lisible une doctrine pourtant relativement stable sur le fond. Dans un environnement où

l'information devient un champ de conflictualité à part entière, la maîtrise du récit constitue désormais un levier de puissance aussi important que la maîtrise technologique elle-même.

L'enjeu dépasse donc la seule question des systèmes militaires robotisés. Il interroge la capacité de la France à défendre son autonomie stratégique dans un contexte où les normes internationales se construisent autant par les perceptions que par les textes juridiques. À l'approche de l'échéance du mandat du Groupe d'experts gouvernementaux de la CCAC en 2026, la France devra non seulement poursuivre ses efforts doctrinaux et technologiques, mais également affirmer un narratif cohérent, lisible et crédible, condition indispensable pour préserver son influence dans la définition des règles qui encadreront les conflits de demain.

Bibliographie

AFP. (2026, 3 juillet). *Programme Pendragon : quand l'armée française prépare sa première unité robotique de combat autonome*. Boursorama. <https://www.boursorama.com/actualite-economique/actualites-amp/programme-pendragon-quand-l-armee-francaise-prepare-sa-premiere-unite-robotique-de-combat-autonome-c2a00201da37f32fa80533a74772c4a0>

Amnesty International. (2015, 10 avril). *Autonomous Weapons Systems: Five key human rights issues for consideration*.
<https://www.amnesty.org/en/documents/act30/1401/2015/en/>

Amnesty International. (2024, 24 avril). *UN: Autonomous weapons systems in law enforcement: submission to the United Nations Secretary-General*.
<https://www.amnesty.org/fr/documents/ior40/7981/2024/en/>

Amnesty International. (s. d.). *Halte aux robots tueurs*.
<https://www.amnesty.org/fr/petition/stop-killer-robots/>

Armée de Terre. (2022). *Lancement du 1er challenge de collaboration entre l'homme et la machine (CoHoMa)*. <https://www.defense.gouv.fr/terre/actualites/lancement-du-1er-challenge-collaboration-entre-lhomme-machine-cohoma>

Article 36. (s. d.). *Autonomous weapons*. <https://article36.org/what-we-think/autonomous-weapons/>

Assemblée nationale. (2018). *Question n° 15168 : Position de la France sur les armes létales autonomes*. <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-15168QE.htm>

Assemblée nationale. (2020). *Rapport d'information déposé par la commission de la défense nationale et des forces armées, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les systèmes d'armes létaux autonomes (n° 3248)*.
https://www.assembleenationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/l15b3248_rapport-information

Assemblée nationale. (2024). *Question n° 1610 : Position de la France concernant les systèmes d'armes autonomes*.
<https://www.assembleenationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE1610>

Balanant, E. (2018). *Question écrite n° 15168 : Position de la France sur les armes létales autonomes*. Assemblée nationale. <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-15168QE.htm>

Battle Lab Terre. (2024, 1 février). *Le Battle Lab Terre, soutenu par l'AID, organise la troisième édition du challenge de collaboration Homme Machine (CoHoMa)*. Ministère des Armées et des Anciens combattants. <https://www.defense.gouv.fr/aid/actualites/battle-lab-terre-soutenu-laid-organise-troisieme-edition-du-challenge-collaboration-homme-machine>

Brabant, J. (2025, 1 mars). *Déjà conquis par l'IA, les militaires français regardent vers les armes autonomes*. Mediapart. <https://www.mediapart.fr/journal/international/010325/deja-conquis-par-l-ia-les-militaires-francais-regardent-vers-les-armes-autonomes>

Carpenter, C. (2013, mai). *US public opinion on autonomous weapons*. University of Massachusetts, Department of Political Science. https://duckofminerva.com/wpcontent/uploads/2013/06/UMass-Survey_Public-Opinion-on-Autonomous-Weapons_May2013.pdf

CeSIA (Centre pour la Sécurité de l'IA). (2026, 6 mai). *Sondage OpinionWay : seuls 8 % des Français veulent accélérer l'IA, 78 % réclament des interdictions internationales* [Communiqué de presse]. https://cesia.org/documents/12/CP_enqu%C3%AAtedopinion-3.pdf

Comité d'éthique de la défense. (2021, 29 avril). *Avis sur l'intégration de l'autonomie dans les systèmes d'armes létaux*. Ministère des Armées. https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ministerearmees/20210429_Comit%C3%A9%20d'%C3%A9thique%20de%20la%20d%C3%A9fense%20%20Avis%20int%C3%A9gration%20d'autonomie%20syst%C3%A8mes%20armes%20l%C3%A9taux.pdf

Coyle, V., & Bacciarelli, A. (2026, 3 mars). *La dangereuse dérive de l'armée américaine vers des armes capables de tuer de manière autonome*. Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/fr/news/2026/03/03/la-dangereuse-derive-de-larmee-americaine-vers-des-armes-capables-de-tuer-de>

De Ganay, C., & Gouttefarde, F. (2020). *Robots tueurs autonomes : pour des députés, « la France s'expose à un décrochage technologique majeur »*. Le JDD. <https://www.lejdd.fr/Politique/tribune-robots-tueurs-autonomes-pour-des-deputes-la-france-sexpose-a-un-decrochage-technologique-majeur-3982127>

De Ganay, C., & Gouttefarde, F. (2020, 23 juillet). *Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la défense nationale et des forces armées, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les systèmes d'armes létaux autonomes (n° 3248)*. Assemblée nationale. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/l15b3248_rapport-information

Direction Générale de la Sécurité Intérieure. (2023). *La lutte contre la manipulation de l'information*. <https://www.dgsi.interieur.gouv.fr/decouvrir-dgsi/nos-missions/cyberdefense/lutte-contre-manipulation-de-linformation>

Ekelhof, M., & Struyk, M. (2014). *Deadly decisions: 8 objections to killer robots*. PAX. <https://www.stopkillerrobots.org/wp-content/uploads/2014/02/deadlydecisionsweb.pdf>

Enderi. (s. d.). *L'intelligence artificielle militaire change déjà la dissuasion mondiale*. Enderi.fr. <https://enderi.fr/lintelligence-artificielle-militaire-change-deja-la-dissuasion-mondiale/>

EuroNews. (2025). *Les chatbots d'IA déversent de la propagande russe*. <https://fr.euronews.com/next/2025/11/04/les-chatbots-dia-deversent-de-la-propagande-russe-selon-une-etude>

Franceinfo. (2017, 18 août). « *Robots tueurs* » : cette troisième révolution militaire pose une question de moralité pour l'humanité. https://www.franceinfo.fr/economie/emploi/metiers/armee-et-securite/robots-tueurs-cette-troisieme-revolution-militaire-pose-une-question-de-moralite-pour-l-humanite_2342181.html

France Diplomatie. (2026). *Systèmes d'armes létales autonomes : l'action de la France*. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-en-action/agir-pour-la-paix-et-le-respect-des-droits-de-l-homme/agir-pour-la-securite-le-desarmement-et-la-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/systemes-d-armes-letaless-autonomes-l-action-de-la-france>

GICAT. (2019). *Thales appelle à interdire les « robots tueurs » équipés d'intelligence artificielle*. Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT). <https://www.europe1.fr/technologies/thales-appelle-a-interdire-les-robots-tueurs-equipes-dintelligence-artificielle-3845123>

GIFAS. (2026). *Michelin officialise son engagement dans les drones militaires*. <https://www.gifas.fr/presse/2026/06/12>

GRIP. (2026, 4 juin). *Conférence - (Ré)armement européen : comment les industries militaires cherchent à renforcer leur légitimité publique*. Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). <https://www.grip.org/conference-rearmement-europeen-comment-les-industries-militaires-cherchent-a-renforcer-leur-legitimite-publique/>

Guyot, A., & Moyes, R. (2026). *AI-based targeting in armed conflict*. Article 36. <https://article36.org/updates/ai-based-targeting-in-armed-conflict/>

Human Rights Watch. (2018). *Robots tueurs : la France doit soutenir un traité d'interdiction*. <https://www.hrw.org/fr/news/2018/11/07/robots-tueurs-la-france-doit-soutenir-un-traite-dinterdiction>

Human Rights Watch. (2025, 28 avril). *Les « robots tueurs » menacent les droits humains en temps de guerre et de paix*. <https://www.hrw.org/fr/news/2025/04/28/les-robots-tueurs-menacent-les-droits-humains-en-temps-de-guerre-et-de-paix>

Human Rights Watch. (2026). *Robots tueurs*. Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/fr/news/2024/08/26/robots-tueurs-un-nouveau-rapport-de-lonu-appelle-la-signature-dun-traite-dici-2026>

Human Rights Watch. (s. d.). *Robots tueurs*. <https://www.hrw.org/fr/topic/armes/robots-tueurs>

Ifri. (2025). *Déjà conquis par l'IA, les militaires français regardent vers les armes autonomes*. Institut français des relations internationales. <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/deja-conquis-par-lia-les-militaires-francais-regardent-vers-les>

Intelligence and Security Committee of Parliament. (2025). *Annual Report 2023–2025*. <https://isc.independent.gov.uk/wp-content/uploads/2025/12/ISC-Annual-Report-2023%E2%80%932025-Web-Accessible.pdf>

Jeangène Vilmer, J.-B. (2014). *Terminator Ethics : faut-il interdire les « robots tueurs » ?* Politique étrangère, 2014(4), 151-167. <https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-4-page-151?lang=fr>

Küntzler, M. (2026, 27 mai). *EC-2026-05-27-MK-BEDEX* [Fichier PDF]. GRIP. <https://www.grip.org/au-bedex-le-premier-salon-belge-de-la-defense-lindustrie-de-larmement-fait-son-autopromotion/>

La Lettre. (2026). *Michelin lance un partenariat avec les PME de la défense*. https://www.lalettre.fr/fr/entreprises_defense-et-aeronautique/2026/06/18/michelin-lance-un-partenariat-avec-les-pme-de-la-defense,110804882-art

Le Gall, A. (2024). *Question écrite n° 1610 : Position de la France concernant les systèmes d'armes autonomes*. Assemblée nationale. <https://questions.assemblee-nationale.fr/q17/17-1610QE.htm>

LeHuffPost. (2019, 12 juillet). *Pour le 14 juillet, robots, exosquelettes et drones à l'honneur du défilé* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=nk2QFHdIER8>

Leo XIV. (2026). *Magnifica Humanitas : Lettre encyclique sur la protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle*. Holy See. <https://www.vatican.va/content/leo-xiv/fr/encyclicals/documents/20260515-magnifica-humanitas.html>

Le Monde. (1992). *Du 22 au 27 juin au Bourget Le salon français de l'armement terrestre s'ouvre à des exposants européens*.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1992/06/23/du-22-au-27-juin-au-bourget-le-salon-francais-de-l-armement-terrestre-s-ouvre-a-des-exposants-europeens_3906845_1819218.html

Les Echos. (s. d.). Florence Parly : oui à l'intelligence artificielle, non aux robots tueurs. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/florence-parly-oui-a-lintelligence-artificielle-non-aux-robots-tueurs-1006856>

Mer et Marine. (2024). *Vidéo : le drone de surface DriX à la conquête des océans*.
<https://www.meretmarine.com/fr/defense/video-le-drone-de-surface-drix-a-la-conquete-des-oceans>

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2018). *Rapport de Cédric Villani : donner un sens à l'intelligence artificielle (IA)*. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/rapport-de-cedric-villani-donner-un-sens-l-intelligence-artificielle-ia-49194>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2020). *Systèmes d'armes létales autonomes : l'action de la France*. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-en-action/agir-pour-la-paix-et-le-respect-des-droits-de-l-homme/agir-pour-la-securite-le-desarmement-et-la-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/systemes-d-armes-letales-autonomes-l-action-de-la-france>

Ministère des Armées et des Anciens combattants. (2025). *Janvier-juin 2025 : Six mois de désinformation russe à l'encontre de la France*.
<https://www.defense.gouv.fr/desinformation/nos-analyses-froid/janvier-juin-2025-six-mois-desinformation-russe-lencontre-france>

Ministère des Armées et des Anciens combattants. (2026). *Eurosatory 2026*.
<https://www.defense.gouv.fr/dossier-daccueil-eurosatory-2026>

Perrin, C., Roger, G., Sido, B., & Bonneau, F. (2021, 23 juin). *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur les drones dans les forces armées (n° 711)*. Sénat. <https://www.senat.fr/rap/r20-711/r20-7111.pdf>

Radio-Canada. (2021). *Systèmes d'armes létales autonomes : consensus international*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1848604/politique-systemes-armes-letales-autonomes-consensus-international>

Renault Group. (2026). *Drones militaires et véhicule multi-rôles, l'expertise de Renault Group au service de la défense*. <https://www.renaultgroup.com/magazine/technologie/drones-militaires-et-vehicule-multi-roles-lexpertise-de-renault-group-au-service-de-la-defense/>

SDBR News. (2026). *SDBR News Blog*. <https://www.sdbrnews.com/sdbr-news-blog-fr>

Sénat. (2021). *Se préparer à la « guerre des drones » : un enjeu stratégique (Rapport d'information n° 711)*. <https://www.senat.fr/rap/r20-711/r20-711.html>

Sénat. (2024). *Rapport sur la lutte contre les influences étrangères malveillantes*. <https://www.senat.fr/rap/r23-739-1/r23-739-1.html>

Sénat. (2026). *Mission d'information sur les évolutions des drones, la lutte anti-drones et l'usage de l'IA dans ces domaines*. Dossier de contrôle. <https://www.senat.fr/controle/dossier/2025/20212.html>

Slate. (s. d.). *Drones flammes FPV : attaque ukrainienne, spiderweb, Russie, guerre, internet, vidéo, propagande*. Slate.fr. <https://www.slate.fr/monde/drones-flammes-fpv-attaque-ukrainienne-spiderweb-russie-guerre-internet-video-propagande>

Stop Killer Robots. (s. d.). *Less autonomy, more humanity*. <https://www.stopkillerrobots.org/>

Stop Killer Robots. (s. d.). *Stop Killer Robots*. <https://www.stopkillerrobots.org/stop-killer-robots/>

The Conversation. (2025). Comment Telegram est devenue le champ de bataille des conflits modernes. *The Conversation*. <https://theconversation.com/comment-telegram-est-devenue-le-champ-de-bataille-des-conflits-modernes-267339>

Villani, C., Schoenauer, M., Bonnet, Y., Berthet, C., Cornut, A.-C., Levin, F., & Rondepierre, B. (2018, 28 mars). *Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne*. Vie publique. <https://www.vie-publique.fr/rapport/37225-donner-un-sens-lintelligence-artificielle-pour-une-strategie-nation>

Wikipédia. (s. d.). *Système d'armes létales autonome*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Système_d'armes_létales_autonome

World Council of Churches. (2026, 15 juin). *WCC signs joint civil society statement on AI in warfare*. <https://www.oikoumene.org/news/wcc-signs-joint-civil-society-statement-on-ai-in-warfare>

ANNEXE I

Glossaire

AMIAD : Agence Ministérielle pour l'Intelligence Artificielle de Défense

BITD : Base Industrielle Technologique de Défense

CCAC : Convention sur Certaines Armes Classiques

CoHoMa : Coopération Homme-Machine

DGA : Direction Générale de l'Armement

DGSI : Direction Générale de la Sécurité Intérieure

DIH : Droit International Humanitaire

GGE : Groupes d'Experts Gouvernementaux

GICAT : Groupement des Industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres

GRIP : Groupe de Recherche et d'Information sur les questions de Paix

HRW : Human Rights Watch

IA : Intelligence Artificielle

IRSEM : Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire

LFI-NFP : La France Insoumise – Nouveau Front Populaire

LR : Les Républicains

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PDG : Président-Directeur Général

RT : Russia Today

SALA : Système d'Armes Létales Autonome

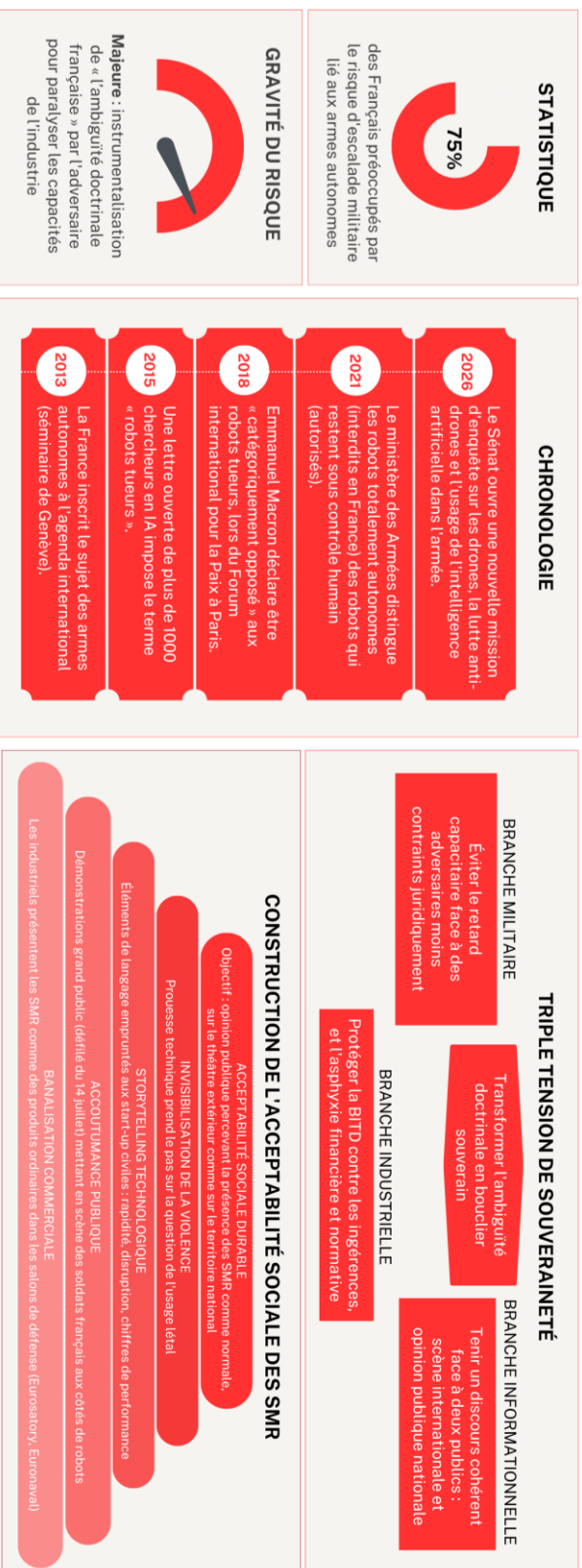
SALIA : Système d'Arme Létal Intégrant de l'Autonomie

SMR : Système Militaire Robotisé

ANNEXE II

Bataille informationnelle et perception des robots de guerre

L'accélération de la robotisation (drones, IA) depuis 2020 s'accompagne d'une bataille narrative décisive pour influencer l'opinion.



ANNEXE III

